

Consortage Société de Zinal,
journée des Viés 2020

Assemblée générale

Le comité a le plaisir de convoquer les consorts pour l'assemblée générale de la société au Restaurant du Trift le **samedi 17 octobre à 10 h 30**.

A l'ordre du jour:

1. Ouverture, contrôle des présences et prière
2. Procès-verbal de l'assemblée 2019
3. Rapport du comité
4. Comptes, rapport des vérificateurs, décharge au comité
5. Rapport des prud'hommes, entrages
6. Nominations statutaires
7. Evolution de l'Hôtel du Trift, plan de financement
8. Divers

L'assemblée sera suivie d'un repas en commun au Trift. Si de nouvelles normes sanitaires l'exigent, elle se tiendra dans la chapelle de Zinal en respectant la distanciation physique et sera suivie d'un simple apéritif.

Manu Zufferey, secrétaire



Assemblée des délégués de la Chambre valaisanne d'agriculture 2020

Vu la situation extraordinaire liée à l'épidémie du coronavirus, le comité de la Chambre valaisanne d'agriculture a décidé de tenir l'assemblée des délégués par voie de circulation. Les documents nécessaires sont adressés par courrier aux délégués.

Renovabilis Sàrl en liquidation, de siège social à Crans-Montana

Liquidation et appel aux créanciers

Deuxième publication

Par décision du 08.09.2020, la société a décidé sa dissolution et son entrée en liquidation sous la raison sociale Renovabilis Sàrl en liquidation. Conformément à l'art. 742 du Code des obligations, les créanciers de la société sont invités à produire leur créance et toute pièce justificative dans un délai de trente jours dès la troisième publication du présent avis auprès de Renovabilis Sàrl en liquidation, chemin des Crêtes 6, 3963 Crans-Montana.

Crans-Montana, le 2 octobre 2020

Les liquidateurs:

Stéphane Urs Grolimund
Murielle Hélène Grolimund

Alain Fournier Rénovation Sàrl en liquidation

Liquidation et appel aux créanciers conformément aux art. 742 et 745 CO

Première publication

L'assemblée générale extraordinaire du 9 septembre 2020 a décidé la dissolution et l'entrée en liquidation de la société Alain Fournier Rénovation Sàrl, selon inscription au RC le 17.09.20.

Les créanciers éventuels sont invités à produire leurs créances par écrit, dans le délai d'un mois dès la troisième publication de cet avis, à l'adresse suivante: Alain Fournier Rénovation Sàrl en liquidation, rte de Mandelon 30, batterie de Mâche 446, 12987 Hérémece.

Hérémece, le 2 octobre 2020

Le liquidateur:

M. Alain Dominique Fournier



Information publique

Plan Directeur intercommunal

Les communes de **Bovernier, Chamoson, Charrat, Collonges, Dorénaz, Evionnaz, Finhaut, Fully, Isérables, Leytron, Martigny, Martigny-Combe, Riddes, Saillon, Saint-Maurice, Salvan, Saxon, Trient et Vernayaz**

soumettent à l'information publique durant 30 jours, le Plan Directeur intercommunal du Coude du Rhône conformément à l'article 20 de la loi cantonale du 23 janvier 1987 (LcAT) concernant l'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979. Les intéressés peuvent prendre connaissance du dossier auprès des communes concernées, du 2 octobre au 31 octobre 2020, pendant les heures d'ouverture officielle.

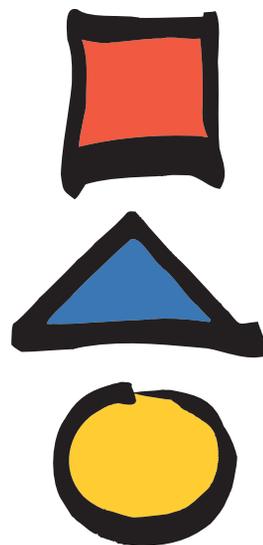
Les propositions et observations peuvent être adressées par écrit à la commune concernée dans les 30 jours dès la présente publication.

Après examen des propositions et remarques, le conseil municipal de chaque commune décide et soumet le Plan Directeur intercommunal à l'approbation du Conseil d'Etat.

Le 2 octobre 2020,

Les 19 communes

du Plan Directeur intercommunal



**Le Canton
du Valais
encourage
la culture**
Der Kanton
Wallis
fördert Kultur